

Ma BCJ

Ma banque

Analyse des marchés trimestre

juil-sept
2023

3



RETOUR SUR LES MARCHÉS

1



LA VISION POUR LA SUITE

2



NOS EXPERTS VOUS RÉPONDENT

3



LA THÉMATIQUE ACTUELLE

4

1 RETOUR SUR LES MARCHÉS 1 | 2

FIN DE CYCLE ÉCONOMIQUE?

Durant le trimestre écoulé, l'incertitude a continué de planer sur les marchés financiers. Les discussions sur le plafond de la dette américaine ont tenu en haleine les investisseurs pendant le mois de mai car sans accord, les Etats-Unis auraient pu se retrouver en défaut de paiement. Le fait que le Trésor américain, plus gros débiteur au monde, ne puisse éventuellement pas tenir ses engagements a créé un pic de volatilité sur le marché obligataire à la fin mai. Ces négociations sont monnaie courante car elles ont eu lieu 78 fois depuis 1917. Comme toujours, une entente de dernière minute entre Républicains et Démocrates a été trouvée début juin afin de **suspendre ce plafond jusqu'aux prochaines élections présidentielles**. Cela n'est pas sans impact pour la présidence actuelle qui a dû accepter des restrictions budgétaires en contrepartie comme par exemple le plafonnement de l'évolution des dépenses publiques fédérales pour les deux prochaines années.

De plus, la fin du cycle de hausse de taux le plus rapide de l'histoire semblait se rapprocher. Début mai, les données macroéconomiques sur le chômage ainsi que l'inflation diminuaient en cœur, laissant espérer aux investisseurs le scénario d'un atterrissage en douceur («soft landing»)

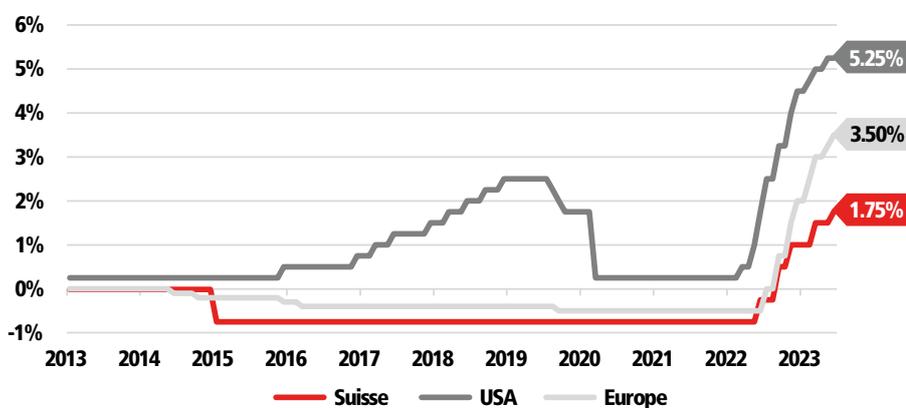
de l'économie. Pour preuve, **la Réserve fédérale américaine a acté une pause lors du mois de juin** dans ses hausses de taux afin d'analyser les effets sur la demande et l'économie réelle. Par contre, à fin juin, la désinflation et les chiffres du chômage en augmentation sont apparus comme une délivrance pour les investisseurs en actions qui ont lu en ces statistiques la fin probable du resserrement monétaire. Les taux des bons du Trésor américain courts (2 ans) et longs (10 ans) se sont appréciés de 0.5% et 0.75% sur le trimestre écoulé.

En Europe, le discours est différent. La disparité politique au sein de l'Union complexifie la tâche pour cette région géographique. Malgré la baisse de l'inflation et l'augmentation du loyer de l'argent de 0.25% au mois de juin, **la Banque centrale européenne a gardé un discours restrictif**. Selon elle, l'inflation n'est pas encore vaincue et d'autres hausses seront à nouveau nécessaires afin de ramener le niveau des prix en-dessous des 2%. Côté Suisse, une augmentation de 0.25% a été décrétée par notre Banque nationale lors de sa dernière réunion portant son taux directeur à 1.75%. (cf. graphique ci-dessous). Celle-ci a gardé des propos contraignants mentionnant une haute incertitude sur l'évolution macroéconomique globale. Elle n'a pas exclu d'autres hausses de taux à l'avenir mal-

gré un renchérissement proche de la cible souhaitée (2.2% en mai). La chute des taux longs en Suisse a été bénéfique au marché obligataire domestique qui a vu son indice SBI AAA-BBB s'apprécier de 2.1% sur les trois derniers mois.

De par sa politique monétaire expansionniste et des valorisations attractives, **le marché boursier japonais a profité de retrouver des niveaux plus atteints depuis 30 ans**. Le Nikkei a progressé de plus de 18% sur le dernier trimestre, loin devant ses homologues américains (S&P 500) et européens (EuroStoxx 50) qui se sont appréciés respectivement de 8% et 2%. Seul le Nasdaq, à forte concentration technologique, lui tenait tête en progressant de 15%. L'emballement autour de l'intelligence artificielle (IA) a fortement profité à cet indice. Les places de bourse américaines ont été tirées vers le haut par les très bonnes performances des grandes capitalisations sur ce trimestre, à savoir Apple, Meta ou encore Alphabet. Cependant, la palme est revenue à Nvidia. L'entreprise active dans les puces et cartes graphiques s'est appréciée de plus de 52% sur les trois mois écoulés. Cette performance lui a permis d'être le 6ème membre à rejoindre le club très fermé des sociétés valorisées à plus de 1'000 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS



Données au 30.06.2023 | Source: Bloomberg



1 RETOUR SUR LES MARCHÉS 2 | 2

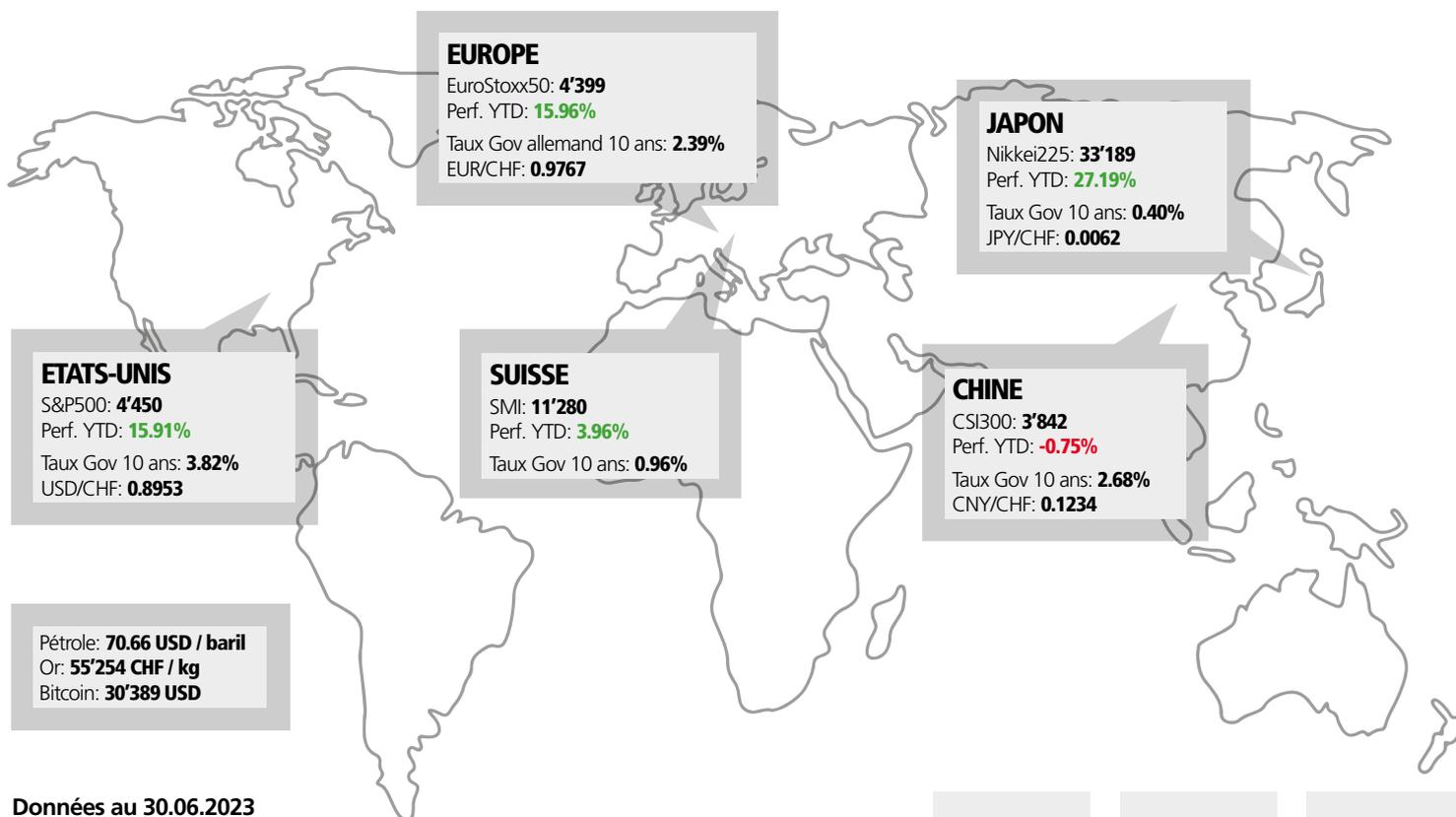
Début juin, le régulateur financier américain (SEC) a assigné en justice coup sur coup deux des principaux échangeurs de cryptomonnaies, à savoir Binance et Coinbase. L'échange de monnaies numériques, notamment à travers ces deux plateformes, devrait être, selon la SEC, soumis aux mêmes règles que les valeurs mobilières. Cette enquête a amené de la volatilité dans l'industrie. Le plus grand gestionnaire d'actifs du monde, BlackRock, a profité de l'aubaine afin de postuler pour le lancement d'un ETF spot sur le Bitcoin. Cette annonce a fait rebondir son cours pour culminer au-delà des 30'000 dollars.

Côté devises, le franc suisse est toujours recherché en période d'incertitude. Au cours du trimestre, celui-ci s'est apprécié de 1.3% face au dollar et 1.4% contre l'euro. À contrario, le yen s'est déprécié de 9.3% face au franc suisse.



Bryan Dick,
Spécialiste PM

EVOLUTION EN UN CLIN D'OEIL



Données au 30.06.2023



2 LA VISION POUR LA SUITE 1 | 3

DES MARCHÉS TROP CONFIANTS ?

Nous clôturons les 6 premiers mois de l'année sur un bilan financier étonnement positif. Le rebond des marchés mondiaux, déclenché en octobre 2022 par un tassement des chiffres de l'inflation, ne s'est vu ralenti que par les quelques épisodes de stress exogènes. En effet, les pressions sur le secteur bancaire du mois de mars et la crainte d'un défaut américain en juin semblent désormais derrière nous. Indépendamment de la menace d'une récession qui se fait attendre, la volatilité a pu retrouver des niveaux qui

n'avaient plus été visités depuis le mois de janvier 2020 et nous sommes désormais entrés dans un « bull market » (hausse de plus de 20% sur un marché depuis son plus bas observé). Dans ces conditions, avec une performance de l'ordre de 3.35% en 2023 pour un portefeuille balancé en CHF, quid pour la suite et les prochains mois ?

Si nous revenons aux fondamentaux économiques (croissance et inflation), quelle est la situation actuelle ? Sur le front de la croissance, les différents indicateurs avancés

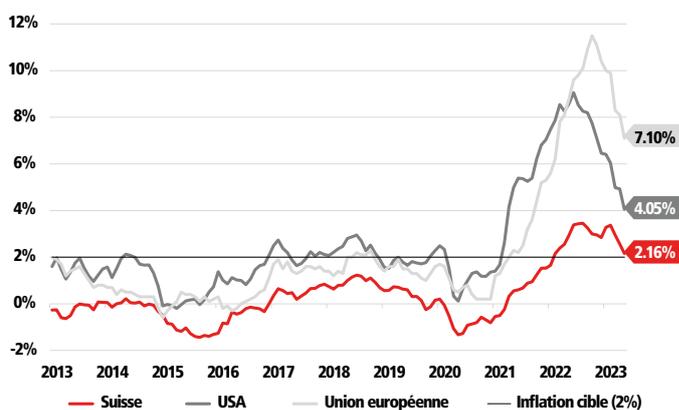
économiques (KOF et LEI) pointent vers un certain **ralentissement économique**, malgré un secteur de l'emploi qui démontre encore toute sa vitalité. L'inflation, quant à elle, semble être désormais contenue sans avoir encore atteint les niveaux désirés par les banquiers centraux. Il faudra encore probablement patienter quelques mois avant de toucher des valeurs considérées comme raisonnables (2%) et que ces chiffres puissent se stabiliser durablement.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AVANCÉS



Données au 30.06.2023 | Source: Bloomberg

ÉVOLUTION DE L'INFLATION



Données au 30.06.2023 | Source: OECD

Le tassement tant de l'inflation que de la croissance génère un environnement d'ordinaire propice aux actifs cycliques. Cela a été confirmé depuis le début de l'année avec la très nette surperformance des actifs de croissance. Toutefois aujourd'hui, les marchés soutenus par un brin d'optimisme, s'attendent à une économie ralentissant sans véritable impact quant à la santé des entreprises. Cet état de fait, communément appelé « Goldilock » ou « soft landing » engendrera une contraction mineure des bé-

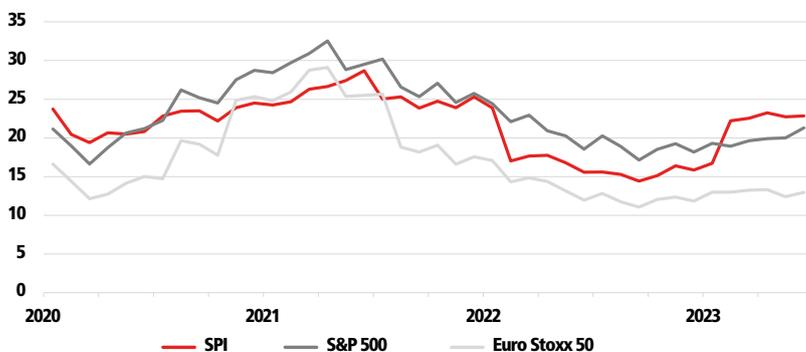
néfices. Ajouté à cela, les investisseurs se sont positionnés pour un changement de politiques monétaires relativement rapide (première baisse de taux aux US pas avant 01.2024). La réalisation / pérennisation de ce scénario confirmerait que les banquiers centraux ont réussi leur mandat avec mention. Soit sortir d'une politique monétaire ultra-expansionniste avec la hausse de taux la plus forte de l'histoire (vitesse et amplitude) sans précipiter l'économie dans une longue récession. C'est l'histoire d'un élé-

phant dans un magasin de porcelaine qui aurait réussi l'exploit de s'échapper sans la moindre casse. Pour attester ou contester le scénario actuellement attendu par le marché, nous devons être vigilants et garder sous le radar certains éléments clés comme l'évolution des chiffres de l'inflation, les interventions des banquiers centraux qui en découleront et les publications quant aux résultats des entreprises pour le premier semestre de l'année.

2 LA VISION POUR LA SUITE 2 | 3

Au niveau des valorisations, les marchés, dans leur globalité, ont **perdu une certaine attractivité** depuis le mois d'octobre de l'année dernière. En effet, le mouvement lié à l'augmentation des taux d'intérêt a été désormais compensé par une revalorisation des actifs, tout particulièrement sur les actions. Cela se remarque sur le graphique ci-contre avec l'évolution du ratio cours-bénéfice.

RATIO COURS/BÉNÉFICE



Données au 30.06.2023 | Source: Bloomberg

Ce mouvement a aussi été observé au niveau du crédit, tant sur la poche de bonne qualité que sur les obligations plus risquées (High Yield). Nous avons désormais retrouvé des niveaux de spreads assez faibles, proches ou en-dessous de la moyenne historique. Au niveau obligataire, seul l'effet « taux » est aujourd'hui véritablement rémunérateur.

Quant au sentiment des investisseurs, il semble être relativement positif à la fois sur le front des positionnements en options, mais aussi dans le cadre des sondages ef-

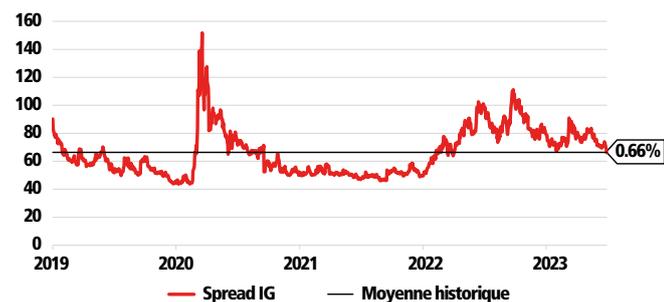
fectués. Cette certaine complaisance dans les marchés pourrait nous astreindre à la prendre à contre-pied et à **augmenter notre vigilance**.

Tant le niveau de valorisation que l'aspect technique (sentiment) pourraient contraindre les actifs risqués à une sensibilité exacerbée aux flux d'informations. En effet, le « repricing » du scénario économique vers un ralentissement plus marqué de l'activité pousserait les primes de risque à la hausse et ferait intervenir une nouvelle rotation dans les allocations. Dans ce contexte,

la prudence reste de mise dans la construction de nos portefeuilles. Nous favorisons la sécurité et la sélectivité en étant positifs sur la poche obligataire de bonne qualité avec une duration courte (inversion marquée de la courbe des taux). En ce qui concerne les actions, nous continuons avec parcimonie à privilégier les marchés défensifs ainsi que les secteurs moins cycliques. Dans la poche alternative, nous avons réduit légèrement notre exposition à l'or en lien avec le dollar qui pourrait continuer à pâtir des différentiels de taux en contraction.

SPREAD DE CRÉDIT SUR LES OBLIGATIONS DE BONNE QUALITÉ EN USD

ÉCHELLE EN POINTS DE BASE



Données au 30.06.2023 | Source: Bloomberg

SPREAD DE CRÉDIT SUR LES OBLIGATIONS HIGH YIELD EN USD

ÉCHELLE EN POINTS DE BASE



Données au 30.06.2023 | Source: Bloomberg

2 LA VISION POUR LA SUITE 3 | 3

Cash

A la suite de la nouvelle décision de la BNS, les actifs de type «cash-like» sont désormais relativement attractifs dans des conditions de marchés incertaines. Un fonds monétaire libellé en CHF offre désormais un rendement proche des 1.60%.



Actions Value / Qualité (marché suisse)

Les nombreuses années de largesse monétaire ont généré une très forte surperformance du style croissance par rapport au style value, mais la normalisation des taux pourrait maintenant favoriser ce dernier. En se concentrant sur la résilience de la croissance des bénéfiques, nous privilégions, dans la poche actions, une approche value / qualité à l'image du marché suisse.

Actions croissance (marché américain)

Malgré un début d'année en fanfare, nous conservons une approche prudente sur les actions américaines à mesure que la croissance économique se détériore, car les bénéfices des entreprises pourraient être impactés.



Obligations High Yield

Nous restons sous-exposés sur le crédit en général, mais davantage sur le high yield. Cela s'explique surtout par les valorisations et l'impact potentiel des hausses de taux sur les coûts de refinancement des entreprises. De plus, nous monitorons le comportement des défauts aux États-Unis vu les pressions sur la croissance.

Aurélien Michaud,
Responsable secteur Marchés



Bye bye Credit Suisse

Le 13 juin a été marqué par la sortie de la cote de l'action Credit Suisse suite à l'acquisition par son concurrent UBS. Il ne reste ainsi plus qu'une seule banque au sein de l'indice phare de la bourse suisse: «Swiss Market Index». Le CS Group a été remplacé par le spécialiste schwytzois de la logistique Kuehne + Nagel qui pèse environ CHF 30 milliards de capitalisation boursière et représente environ 1.25% du SMI.

TABLEAU COMPOSITION SMI

ANNÉE*	2013	2023
	NESTLE SA	NESTLE SA
	ROCHE HOLDING AG	ROCHE HOLDING AG
	NOVARTIS AG	NOVARTIS AG
	CIE FINANCIERE RICHEMONT AG	CIE FINANCIERE RICHEMONT AG
	ZURICH INSURANCE GROUP AG	ZURICH INSURANCE GROUP AG
	UBS AG	UBS AG
	ABB LTD	ABB LTD
	HOLCIM LTD	HOLCIM LTD
	SWISS RE AG	SWISS RE AG
	GIVAUDAN AG	GIVAUDAN AG
	GEBERIT AG	GEBERIT AG
	SWISSCOM AG	SWISSCOM AG
2023	CREDIT SUISSE GROUP AG	KUEHNE + NAGEL INTL AG
2022	SGS SA	SONOVA HOLDING AG
2021	SWATCH GROUP AG	LOGITECH INTERNATIONAL AG
2020	ADECCO GROUP AG	PARTNERS GROUP HOLDING AG
2019	JULIUS BAER GROUP LTD	ALCON INC AG
2017	SYNGENTA AG	SIKA AG
2017	ACTELION LTD	LONZA GROUP AG
2016	TRANSOCEAN LTD	SWISS LIFE HOLDING AG

■ Entrée dans l'indice
■ Sortie de l'indice

*Année de changement

Source: Bloomberg

3 NOS EXPERTS VOUS RÉPONDENT 1 | 2

LES FONDS DE PLACEMENT

Qu'est-ce qu'un fonds de placement ?

Un fonds de placement est un produit financier qui permet aux investisseurs de **mettre leur argent en commun pour investir dans un portefeuille diversifié de titres**. Il est géré par des professionnels de la finance qui achètent et vendent des actifs en fonction de l'objectif du fonds. Un fonds de placement peut être vu comme **un panier investi dans différentes classes d'actifs** telles que les actions, les obligations, l'immobilier ou encore les matières premières. A défaut d'acheter chaque titre individuellement, l'investisseur peut investir dans le fonds, qui contient tous les actifs financiers choisis par le gestionnaire.

Les investisseurs détiennent donc des parts du fonds de placement. Ce nombre de part dépend directement du volume investi dans le produit. Le prix, quant à lui, découle de la valeur totale du portefeuille, qui est calculée en fonction du prix de chaque position détenue dans le fonds.



Quels sont les avantages ?

Les fonds de placement ont de nombreux avantages pour les investisseurs, notamment:

- **Diversification:** les fonds permettent aux investisseurs de diversifier leurs investissements en s'exposant à différents types d'actifs. Cette diversification réduit les risques liés à la concentration des investissements dans un seul titre ou un seul secteur.
- **Transparence:** les fonds fournissent des informations régulières sur leur performance, leur composition et leurs frais. Cela permet aux investisseurs de comprendre clairement comment leur argent est investi et de suivre l'évolution de leur placement.
- **Professionalisme:** le produit est géré par des professionnels qui ont une expertise et des connaissances approfondies en matière de placement. Les gérants de fonds suivent les tendances du marché et ajustent leurs positionnements en conséquence.
- **Liquidité:** l'investisseur peut en tout temps acheter et vendre des parts comme bon lui semble. De plus, une garantie légale protège les investisseurs puisque les émetteurs de fonds sont tenus de reprendre les parts en circulation.
- **Accessibilité:** la disponibilité pour les investisseurs débutants ou ceux disposant d'un budget limité pour investir est un atout majeur.



3 NOS EXPERTS VOUS RÉPONDENT 2 | 2

Quels sont les risques ?

Comme tout investissement, les fonds de placement sont **sujets aux risques du marché**, tels que la fluctuation de la valeur des actifs, la volatilité des marchés et le risque de change. Il est donc impossible de garantir que les pertes seront évitées et que les objectifs pourront être atteints. Cependant, il est important de noter que **ces risques peuvent être atténués** grâce à la diversification qui est un des principaux avantages de ce type de placement. En effet, la composition du fonds déterminée par des professionnels permet d'éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier. Il est aussi important de prendre en compte **l'horizon temps qui est un facteur déterminant** dans tout placement. Plus celui-ci est long, plus le fonds est capable d'absorber les variations de cours et délivrer du rendement.

Est-ce le bon moment pour investir dans des fonds d'allocation d'actifs ?

Le vieil adage selon lequel **«il ne s'agit pas d'anticiper le marché, mais d'être dans le marché»** s'est avéré vrai au fil des ans. Ce n'est pas tant le moment d'entrée sur les marchés financiers qui influence la performance mais plutôt l'horizon de placement.

La question de savoir si le bon moment est venu pour investir dans un fonds de placement se pose actuellement. En effet, il est plus intéressant d'acheter quand les cours sont au plus bas et de revendre quand ils sont au plus haut. Cette stratégie, nommée **«Market timing»**, semble intéressante mais elle n'est pas toujours rentable. En effet, le coût d'opportunité s'avère être le grand désavantage de cette méthodologie.

Le moment d'entrée sur les marchés financiers n'est pas déterminante lorsque l'on souhaite investir à long terme. En effet, l'horizon temps reste le critère principal pour faire fructifier son capital en bourse. Plus la durée de placement est longue, plus le rendement cumulé sera important et atténuera les fluctuations de court terme.

Une question?

Vous aimeriez que nos experts traitent une thématique qui vous intéresse? N'hésitez pas à nous écrire et à nous la proposer pour notre prochain numéro trimestriel.

Contact: marches@bcj.ch

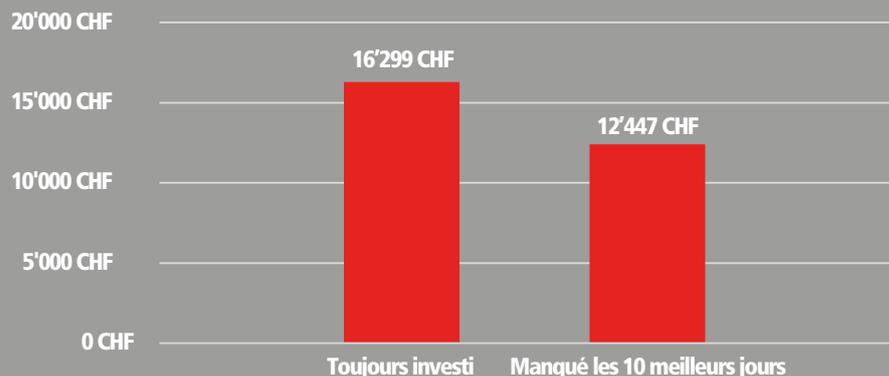


Emmanuel Guélat,
Conseiller en placement

Le Market Timing

Le manque à gagner d'une stratégie «Market timing» pour un investisseur de long terme peut être conséquent. En prenant le risque d'être en dehors du marché, l'investisseur réduit fortement le rendement final de son investissement. Celui qui a été investi sur les 20 dernières années aura eu un rendement deux fois supérieur à l'investisseur ayant manqué les 10 meilleurs jours boursiers sur la période.

ÉVOLUTION D'UN INVESTISSEMENT DE CHF 10'000.- DANS UN FONDS SWISSCANTO BALANCÉ DU 22 MAI 2003 AU 29 JUIN 2023



Source: Refinitiv

4 LA THÉMATIQUE ACTUELLE 1 | 2

LES FONDS DE PLACEMENT BCJ

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la BCJ a lancé ses propres fonds d'allocation d'actifs au 1^{er} juillet. Ceux-ci, **gérés au siège de la banque à Porrentruy**, sont structurés sous la forme de fonds de fonds. Cette structure présente différents avantages. Elle permet d'obtenir une large diversification des risques sur l'ensemble des classes d'actifs ainsi que des marchés et régions géographiques. En outre, les fonds cibles détenus au sein du portefeuille sont également soumis à des directives de répartition des risques. Le processus de sélection des produits intégrés dans nos fonds BCJ est systématique et rigoureux. Avant d'être sélectionnés et intégrés à l'univers d'investissement, ils sont soumis à plusieurs critères de sélection tant quantitatifs que qualitatifs. Dans le respect de notre politique de placement, le cadre de gestion est strictement déterminé. Celui-ci s'appuie en outre sur l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP 2). De ce fait, les fonds BCJ proposés sont également éligibles aux investissements dans le cadre du 2^{ème} et du 3^{ème} pilier. **Des critères de durabilité** font entièrement partie du processus de

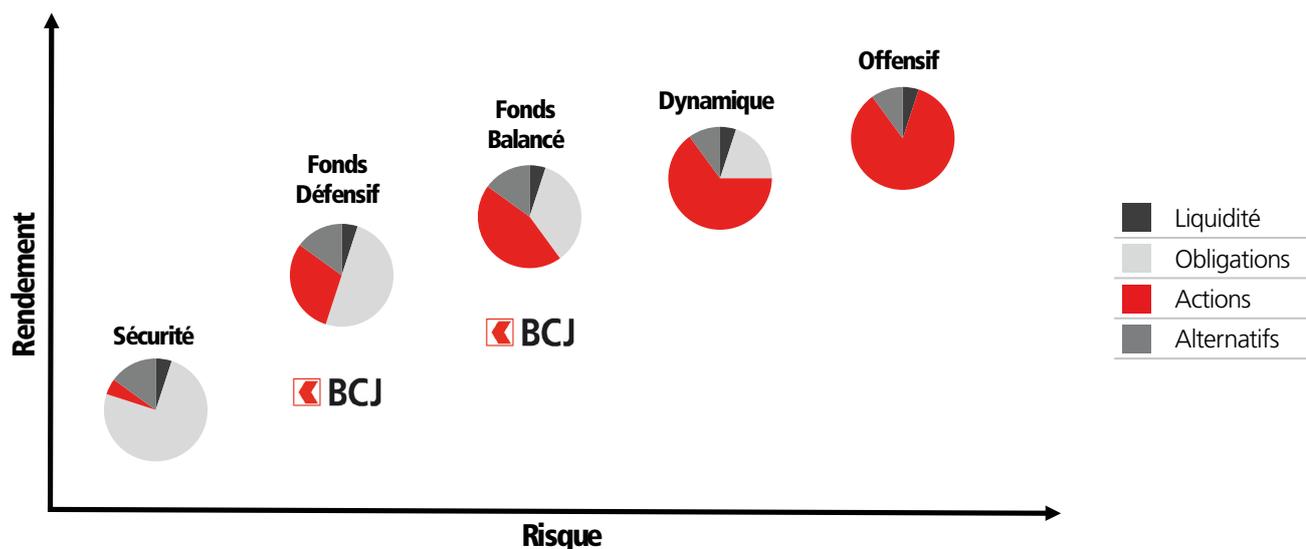
placement. Afin de mettre en œuvre cette politique d'investissement responsable, des approches d'exclusions, «best in class» et d'intégrations ESG sont utilisées. De ce fait, une analyse est réalisée dans un premier temps sur chaque fonds cible puis sur l'ensemble du portefeuille d'investissement. Le détail de la politique d'investissement et de la politique de durabilité sont disponibles dans le prospectus des fonds.

Les produits proposés s'adressent principalement au profil d'investissement «**Défensif**» et «**Balancé**» (cf matrice des risques). Pour la stratégie d'investissement conservatrice, l'objectif de placement de ce compartiment vise à préserver la valeur du capital à long terme tout en profitant du potentiel de croissance de la part actions. Pour la stratégie balancée, le but consiste à obtenir des gains en capital modérés à long terme. Le rendement est réalisé grâce aux intérêts, aux dividendes et aux gains en capital. Bien entendu, la réalisation d'un profil d'investisseur est indispensable afin de déterminer la propension au risque et la capacité financière de chaque individu.

Comme mentionné précédemment, les

deux fonds de placement investissent dans différentes classes d'actifs. Celles-ci sont identiques pour les deux compartiments mais divergent par leur pondération. Pour le fonds «**Défensif**», l'allocation aux titres de créance (marché obligataire notamment) sera d'au minimum 30% alors que la poche en actions s'élèvera au maximum à 40%. Pour la stratégie «**Balancé**», ces seuils se situent respectivement à 20% pour l'obligataire et 50% pour les titres de participation. En outre, des placements alternatifs sont réalisés. Il s'agit pour l'essentiel d'investissements dans l'immobilier suisse ainsi que dans l'or. Les caractéristiques propres de ces véhicules de placement amènent une certaine décorrélation aux actifs traditionnels. Ceux-ci trouvent ainsi toute leur place dans nos fonds d'allocation d'actifs et dans l'objectif de la diversification des risques. A terme, la BCJ espère pouvoir offrir également ses propres solutions de placement pour l'ensemble des stratégies existantes. Actuellement, les produits Swisssanto sont toujours proposés pour les autres profils d'investissement (1-4-5). Les produits sont détaillés ci-après :

MATRICE DES PROFILS D'INVESTISSEUR



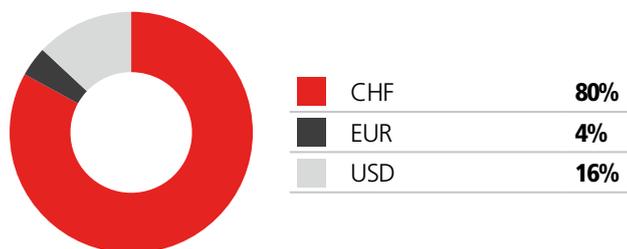
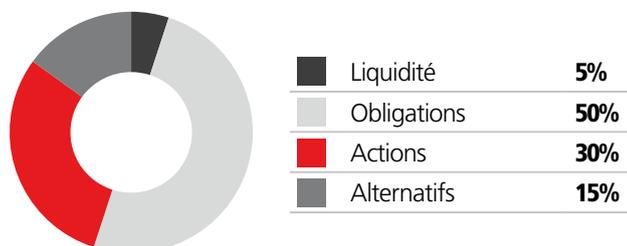
4 LA THÉMATIQUE ACTUELLE 2 | 2

Ancrés dans l'expertise de la gestion déléguée, les fonds BCJ viennent compléter la gamme des prestations proposées par la banque. Gérés localement par notre équipe de spécialistes basés à Porrentruy, ils offrent une solution simple et flexible afin de s'exposer aux marchés financiers. Dans le respect de notre philosophie de placement responsable, les fonds BCJ fournissent une réponse attractive pour bénéficier d'une diversification des investissements avec comme objectif: obtenir une relation optimale du profil risque / rendement. De plus, cette gamme de produits respecte également la réglementation en vigueur permettant aux détenteurs de comptes de libre passage et d'avoirs de 3ème pilier d'investir dans ces solutions. Enfin, il est important de mentionner qu'à l'occasion de leur lancement, nos nouveaux fonds sont assortis de conditions tarifaires privilégiées. Pour toutes informations complémentaires: www.bcj.ch/fondsbj.

Fonds BCJ Défensif

Comme mentionné ci-dessus, ce fonds a pour objectif la préservation du capital à travers un investissement majeur dans les obligations.

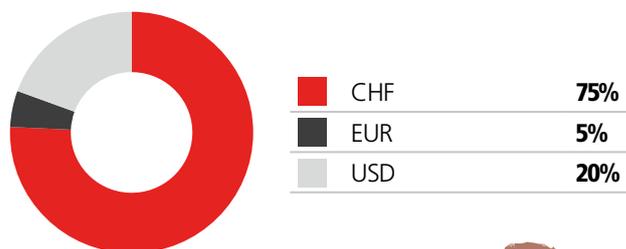
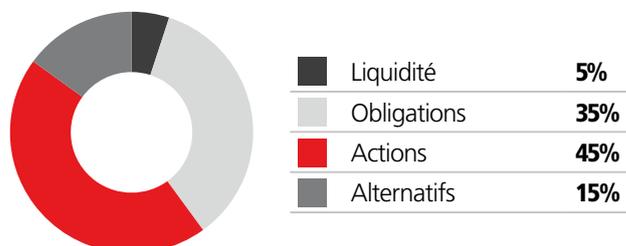
Gérant:	BCJ
Numéro ISIN:	CH1240276407 (distribution) CH1240276415 (capitalisation) CH1240276423 (prévoyance)
NAV:	100 CHF
Lien de la feuille d'information de base:	BCJ Défensif



Fonds BCJ Balancé

De son côté, le fonds Balancé profite d'une plus grande exposition aux titres de participation amenant une volatilité plus forte mais un rendement escompté, lui aussi, plus élevé.

Gérant:	BCJ
Numéro ISIN:	CH1240276431 (distribution) CH1240276449 (capitalisation) CH1240276456 (prévoyance)
NAV:	100 CHF
Lien de la feuille d'information de base:	BCJ Balancé



Pierre Barthe,
Conseiller en placement



Indications importantes

Ce document a été rédigé à des fins d'information et de marketing uniquement. Les informations qu'il contient ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Toute référence à une performance antérieure ne préjuge pas des résultats futurs. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le prospectus ou la feuille d'information de base (FIB) en date avec la plus grande attention. Toute représentation intégrale ou partielle du présent document est soumise à l'autorisation écrite de la Banque Cantonale du Jura (BCJ). La BCJ décline toute responsabilité relative à l'exactitude des informations sur les données fournies. Plus d'informations sur www.bcj.ch.

Contact

Banque Cantonale du Jura

Rue de la Chaumont 10
2900 Porrentruy
Tél.: 032 465 13 01
Email: bcj@bcj.ch